

## AVENANT N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
représenté par le directeur des sports,  
désigné ci-dessous par le ministère

et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE BOXE**  
représentée par son président, Monsieur André MARTIN  
désignée ci-dessous par la fédération,  
N° SIRET : 784 714 172 00029

### PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2016 et d'en fixer les modalités financières.

### COMPLEMENT :

*Considérant les mesures du comité interministériel égalité et citoyenneté du 6 mars 2015 qui prévoit notamment un droit universel au service civique d'une part et la mobilisation des fédérations sportives dans un programme « citoyens du sport » d'autre part ;*

Il est ajouté au 1) de l'article 1 de la convention pluriannuelle 2014-2017 « Objet de la convention et engagements » la mention suivante :

- Obtenir l'agrément national de l'agence du service civique pour l'accueil de volontaires et promouvoir la signature de contrats (dans les structures affiliées de la fédération)
- Mettre en œuvre le plan fédéral Citoyens du sport afin de favoriser une plus grande accessibilité à la pratique sportive des jeunes âgés de 14 à 20 ans.

### ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.  
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

## **ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle**

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2016 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération<sup>1</sup> concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

## **ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement**

Le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2016 s'élève à 1 018 944 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 416 645 €, le solde restant s'élève à 602 299 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

Par ailleurs pour mémoire, il convient d'ajouter à cette subvention **275 000 €** concernant les aides personnalisées (toutes charges comprises) aux sportifs de haut niveau de la fédération mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Au total, le soutien financier direct du ministère s'élève donc à **1 293 944 €**

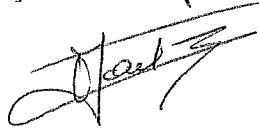
Aussi, la valorisation des cadres techniques affectés par le ministère en qualité de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération s'élève à : **1 515 800 €**.

Pour mémoire, la subvention d'un montant de 43 646 € précédemment versée au titre des indemnités de sujétion attribuées par le ministère aux agents publics exerçant des missions de conseillers techniques sportifs auprès de la fédération, conformément aux articles R. 131-16 et R. 131-23 du Code du sport est remplacée par le versement direct aux agents, par le ministère, d'une indemnité d'un montant égal.

## **ARTICLE 4 :**


Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION  
FRANÇAISE DE BOXE



**FEDERATION FRANÇAISE  
DE BOXE**  
14, Rue Scandicci  
93508 PANTIN CEDEX  
☎ 01 49 42 23 72 - Fax 01 49 42 28 79  
<http://www.ffboxe.asso.fr>

FAIT A PARIS LE 24.06.2016  
VISE LE 24.06.2016 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ 2101.265.106

Fait à Paris le - 1 JUL. 2016  
Pour le ministre de la ville,  
de la jeunesse et des sports  
Pour la directrice des sports  
LE DIRECTEUR DES SPORTS  
Ajointe à la directrice des sports,  
Chef de service  
  
Claudie SAGNAC

<sup>1</sup> -dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 – Objectifs et indicateurs de performance

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 3 – Relevé d'identité bancaire

Objectifs et indicateurs de performance nationaux relendus par le ministère	2014 Réalisés		2015 Réalisés		2016 Cibles		2017 Cibles	
	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	Nombre de licences	43735	46205	47750	46205	47750	50000	50000
	Nombre d'ATP	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de licences et d'ATP	43735	46205	46205	47750	46205	47750	50000
	Nombre et taux de licences féminines	8401 (19,21%)	9672 (21,4%)	8600 (18,59%)	9400 (19,69%)	8600 (18,59%)	9400 (19,69%)	10000 (20%)
	Nombre et taux de licences en ZUS	4569 (10,45%)	5128 (11,34%)	5128 (11,34%)	5128 (11,34%)	5128 (11,34%)	5128 (11,34%)	5128 (11,34%)
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives	Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans	12523 (28,63%)	12910 (29,56%)	12910 (29,56%)	12910 (29,56%)	12910 (29,56%)	12910 (29,56%)	12910 (29,56%)
	Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap	84	23	100	110	100	110	120
Contester le rang de la France parmi les grandes nations sportives	Sollicité financière	24,95	0	40,0 %	40,0 %	40,0 %	40,0 %	40,0 %
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	Rang sportif de la France	0	5	13	10	10	10	7
Emplois d'avenir	Taux de suivi médical complet - SHN	55,88%	73,44%	85%	89%	85%	89%	89%
	Taux de suivi médical complet - Espoirs	58,82%	84,62%	85%	80%	85%	80%	85%
Lettrés de missions signées dans CTS-Web	Nombre d'emplois d'avenir	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre et taux de lettres de missions signées	17 (94,44%)	6 (28,57%)	6 (28,57%)	6 (28,57%)	6 (28,57%)	6 (28,57%)	6 (28,57%)

Objectifs partagés	N-2 Réalisés		N-1 Réalisés		N Cibles		N+1 Cibles	
	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles	Réalisés	Cibles
Structurer, professionnaliser les comités régionaux et améliorer la mise en oeuvre sur le territoire en s'appuyant sur les Equipes Techniques Régionales	15/13		15	19/19	21/21	24/22		
Favoriser l'insertion sociale des publics cibles (handicap, milieu carcéral, ZUS) par la pratique de la boxe			+ 10000	10000	15000	15000		
Mettre en place une politique d'accès de la France dans les instances internationales AIBA et EUEC	7/9/12		7/4/7/15	4/3/13/15	4/3/15/17	5/5/17/19		
Soutenir le développement de la discipline boxe anglaise dans les territoires ultramarins	5/1003		4/1089	5/1200	5/1200	6/1250		
Accompagner l'insertion professionnelle des sportifs (ves) de haut-niveau	10/1/0		11/1/10	13/3/12	14/3/13	15/6/15		
Structurer le parcours de l'excellence sportive 2014-2017 et le suivi des athlètes FFB	7,4		8,3	8	9	10		
Professionnaliser l'encadrement des clubs grâce aux diplômes d'Etat et aux formations thématiques complémentaires	62/100/1,5		59/130/2	50/100/1	55/100/40	55/100/51		
Favoriser la féminisation de la discipline (pratique, encadrement, instances dirigeantes)	125		128	150	175	200		
Projet PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniores (F/G) performantes aux JO	0/2/3		0/1/0	0/2/2	2/2/0	0/2/2		
Projet RELIEVE : Assurer la relève et alimenter les collectifs élites	0/0/5		0/1/1	0/4/2	0/2/5	0/7/3		
Améliorer la qualité de l'encadrement et la diversité des pratiques grâce aux formations diplômantes fédérales (arbitres, entraîneurs, dirigeants, bénévoles)	50		68	60	70	80		

Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Lettres de missions signées dans CTS-Web	10 000 €	7 000 €	7 000 €	3 000 €
<b>Action 1</b>				
Structuration fédérale	10 000 €	7 000 €	7 000 €	3 000 €
Structurer, professionnaliser les comités régionaux et améliorer la mise en oeuvre sur le territoire en s'appuyant sur les Equipes Techniques Régionales	10 000 €	7 000 €	7 000 €	3 000 €
<b>Action 1</b>	193 628 €	50 000 €	50 000 €	143 628 €
Structuration fédérale	193 628 €	50 000 €	50 000 €	143 628 €
Favoriser l'insertion sociale des publics cibles (handicap, milieu carcéral, ZUS) par la pratique de la boxe	193 628 €	50 000 €	50 000 €	143 628 €
<b>Action 1</b>	120 000 €	85 000 €	55 000 €	65 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	120 000 €	85 000 €	55 000 €	65 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	20 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Favoriser la féminisation de la discipline (pratique, encadrement, instances dirigeantes)	100 000 €	75 000 €	45 000 €	55 000 €
<b>Action 1</b>	45 000 €	34 000 €	30 000 €	15 000 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	45 000 €	34 000 €	30 000 €	15 000 €
Mettre en place une politique d'accès de la France dans les instances internationales AIBA et EUBC	45 000 €	34 000 €	30 000 €	15 000 €
<b>Action 1</b>	20 000 €	10 000 €	3 000 €	17 000 €
Programmes d'échanges internationaux	20 000 €	10 000 €	3 000 €	17 000 €
Soutenir le développement de la discipline boxe anglaise dans les territoires ultramarins	20 000 €	10 000 €	3 000 €	17 000 €
<b>Action 1</b>	30 000 €	18 000 €	18 000 €	12 000 €
Structuration fédérale	30 000 €	18 000 €	18 000 €	12 000 €
Projet PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniors (F/G) performantes aux JO	30 000 €	18 000 €	18 000 €	12 000 €
<b>Action 2</b>	696 655 €	598 655 €	598 655 €	98 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	696 655 €	598 655 €	598 655 €	98 000 €
Aides personnalisées (AP)	1 655 €	1 655 €	1 655 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	275 000 €	275 000 €	275 000 €	0 €
Structurer le parcours de l'excellence sportive 2014-2017 et le suivi des athlètes FFB	420 000 €	322 000 €	322 000 €	98 000 €
<b>Action 2</b>	300 000 €	250 000 €	250 000 €	50 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	300 000 €	250 000 €	250 000 €	50 000 €
Projet RELEVE : Assurer la relève et alimenter les collectifs élites	300 000 €	250 000 €	250 000 €	50 000 €
<b>Action 2</b>	215 000 €	100 000 €	100 000 €	115 000 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	215 000 €	100 000 €	100 000 €	115 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	215 000 €	100 000 €	100 000 €	115 000 €
<b>Action 3</b>	115 000 €	83 500 €	72 289 €	42 711 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	115 000 €	83 500 €	72 289 €	42 711 €
Accompagnement sanitaire préventif	35 000 €	19 500 €	13 289 €	21 711 €
Professionnaliser l'encadrement des clubs grâce aux diplômés d'Etat et aux formations thématiques complémentaires	80 000 €	64 000 €	59 000 €	21 000 €
<b>Action 4</b>	154 000 €	52 000 €	45 000 €	109 000 €
Professionnalisation de l'activité	154 000 €	52 000 €	45 000 €	109 000 €
Améliorer la qualité de l'encadrement et la diversité des pratiques grâce aux formations diplômantes fédérales (arbitres, entraîneurs, dirigeants, bénévoles)	154 000 €	52 000 €	45 000 €	109 000 €
<b>Action 4</b>	297 500 €	70 000 €	65 000 €	232 500 €
Formations fédérales	297 500 €	70 000 €	65 000 €	232 500 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	297 500 €	70 000 €	65 000 €	232 500 €
<b>Action 1</b>	220 000 €	0 €	0 €	220 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	220 000 €	0 €	0 €	220 000 €
<b>TOTAL</b>	2 416 783 €	1 358 155 €	1 293 944 €	1 122 839 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

275 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées

1 018 944 €



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX



## RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte : **FEDERATION FRANCAISE DE BOXE**Domiciliation : **CREDITCOOP SAINT DENIS**

42559	00006	51020016219	14
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé Rib

Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76	4255	9000	0651	0200	1621	914
------	------	------	------	------	------	-----

CODE BIC : CCOPFRPPXXX